

VILLIERS VINEUX
Séance du 4 juin 2021
S 005-2021

<p>Convocation du 27 mai 2021</p> <p>Affichage du 8 juin 2021</p>	<p>L'an deux mil vingt et un et le quatre juin à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de M. Kamel FERRAG, Maire</p> <p>Présents : Kamel FERRAG - Yves HUGOT - François SPINELLE - Franck LECOMTE - Morgan PIERRON - Jean-Baptiste NAVARRE - Romuald LEMAITRE - Éric JAMBON - Nicolas ARVIN-BEROD, Hélène COUASSE à distance en audio (accepté par l'ensemble des conseillers présents)</p> <p>Absente excusée : Aurore BUISSON a donné pouvoir à Kamel FERRAG, pour les représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.</p> <p>Secrétaire de séance : Kamel FERRAG,</p>			
	Lecture du procès verbal de la séance du 8 avril 2021 est donnée et est adoptée à l'unanimité.			
<p>Décision modificative</p> <p><i>Délibération 2021 – 024</i></p>	<p>Lors de la saisie du budget, une ligne a été omise et le budget n'est pas équilibré. Il est donc nécessaire de faire une délibération modificative afin d'inscrire au compte 6811 la somme de 100€ et d'équilibrer le budget.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres ACCEPTENT la décision modificative suivante : C/6811 (042) DF : Dot.amort.immos incorp.& corp : + 100,00 €</p>			
<p>Travaux photovoltaïque</p> <p><i>Délibération 2021 – 025</i></p>	<p>2 projets sont en discussions pour les années à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bâtiments communaux (Mairie, école, logement, grange), - Salle des fêtes et logement. <p>Une étude doit être faite pour connaitre la faisabilité du projet avec une revente totale de l'énergie.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres ACCEPTENT de faire les études</p>			
<p>Délibération ZAD,</p> <p><i>Délibération 2021 – 026</i></p>	<p>Le maire présente au conseil les ZAD « Zones d'Aménagement Différé »</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres ACCEPTENT la création d'une ZAD sur la commune de Villiers-Vineux, Avec une cartographie des parcelles bâties et non bâties à inclure, un projet et une réserve foncière.</p> <p>A titre d'information une réunion de la communauté de communes est prévue le lundi 14 juin concernant l'instruction des autorisations de droits des sols.</p>			
<p>Contrat Enfance Jeunesse</p>	<p>Le Maire donne compte rendu des réunions concernant les CEJ.</p> <p>Des informations complémentaires seront transmises pour septembre concernant la CTG « Convention Territoriale Globale ».</p> <p>Concernant le diagnostic, partage sur les 2 communautés de communes (Chablis : activité et CCSA : Accès structure (RAM, Piscine) et portage des repas.</p>			
<p>Tenue des bureaux de votes</p>		8H00 à 11H30	11H30 à 15H00	15H00 à 18H00
	20 juin Départementales	Franck LECOMTE Jean-Baptiste NAVARRE	Morgan PIERRON Hélène COUASSE	Aurore BUISSON Joëlle DEVILLAINE
	20 juin Régionales	Nicolas ARVIN-BEROD Yves HUGOT	Franck LECOMTE Virginie DEVAUX	Éric JAMBON Romuald LEMAIRE
	27 juin Départementales	Franck LECOMTE Jean-Baptiste NAVARRE	Morgan PIERRON Hélène COUASSE	Aurore BUISSON Joëlle DEVILLAINE
	27 juin Régionales	François SPINELLE Nicolas ARVIN-BEROD	Romuald LEMAIRE Franck LECOMTE	Éric JAMBON Virginie DEVAUX
<p>14 juillet</p>	Si les conditions sanitaires le permettent, il y aura une remise des tenues aux sapeurs-pompiers avec un apéro sur le terrain de la salle des fêtes avec la population.			
<p>Points divers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Compte rendu de la réunion du 28 mai sur la fibre avec le conseil départemental. ☛ Une réunion concernant l'antenne TDF est prévue le lundi 7 juin. ☛ Les travaux de voirie de la CCSA sont en cours. ☛ Une visite du CPI avec le SDIS était prévue le mercredi 9 juin mais cette dernière est reportée dernier trimestre 2021. ☛ Une réunion de SIVOS est prévue le mardi 8 juin et un conseil d'école le vendredi 11 juin ☛ Prochain conseil communautaire aura lieu lundi 21 juin. ☛ CHASSE : un plan de chasse a été attribué concernant le tir de corvidés du 1^{er} mai au 31 juillet de 6h à 8h et de 20h à 22h. <p>Et pour le gros gibier, du 1^{er} juin au 15 août de 6h à 8h et de 20h à 22h.</p> <p>Les chasseurs seront positionnés sur les chemins.</p> <p style="text-align: center;">La séance est levée à 22h45.</p>			